

Lettre du 13 mars 1894 au ministre de l'Intérieur

Ernesta Forti

13 mars 1894

Paris, le 13 mars 1894

Monsieur le ministre de l'Intérieur,

Je viens d'être expulsé et on m'a signifié d'avoir à quitter la France dans le délai de huit jours et lors de mon arrestation arbitraire on m'a saisi tous mes papiers de commerce. Après bien des pas et des démarches on m'a dit de m'adresser à vous pour les obtenir, vous comprendrez Monsieur le Ministre que je ne puis liquider ma situation et céder mon commerce sans mes papiers de commerce ni les délais nécessaires, je désirerais mes deux baux, ma quittance d'assurance, celles de la compagnie du gaz en un mot tous mes papiers de commerce sans lesquels je ne puis rien, je compte donc sur votre justice et votre humanité afin de pouvoir les obtenir, ainsi qu'un délai jusqu'au 18 Avril qui m'est indispensable.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, veuillez agréer, je vous prie Monsieur le Ministre mes salutations respectueuses.

Ernesta Forti

3 rue Joquelet



Ernesta Forti
Lettre du 13 mars 1894 au ministre de l'Intérieur
13 mars 1894

extrait le 15 septembre 2026 de la collection d'*Archives anarchistes*, tiré du dossier de police "Ba 881" aux Archives de la préfecture de police de Paris.

bibliotheque-anarchiste.com